

QUATORZIÈME ANNÉE - N 4.699

ABONNEMENTS :

UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
44.00	25.00	13.00
10.00	5.00	2.50
2.00	1.00	0.50

## L'Aide à la Russie

Trotsky l'anathème, Trotsky le maudit, le son père, — les journaux ont publié, ces jours derniers, l'étonnant et dramatique récit de la cérémonie de malédiction, selon le rite mosaïque, — Trotsky, le complice infâme du non moins infâme Lénine, déclarait, le 3 janvier, au Congrès des Soviets :

« Si la France veut un accord avec les bolchevistes, elle doit verser à la Russie une avance pour rendre possible le paiement des dettes tsaristes et elle doit libérer de prison les camarades Marty et Badina ».

Au programme de la Conférence de Cannes, figure cette question. Jusqu'ici la France s'est énergiquement refusée à reconnaître la République des Soviets. Sera-t-elle aussi ferme demain, quand M. Lloyd George, qui, dans la circonstance, paraît vouloir continuer à ne pas se rendre à l'évidence, insistera de nouveau, et la sollicitera de tendre une main secourable aux bolchevistes ? Point ne savons.

En tout cas, si elle cède, elle est certaine d'avance qu'elle aura travaillé contre ses intérêts, que ses sacrifices, non seulement seront inutiles, mais tourneront contre elle.

Le ministère du Commerce édite et fait paraître le « Bulletin de l'Office Commercial Français pour la Russie ». Ce recueil, établi d'après des documents russes, contrôlés par le gouvernement des Soviets, contient des renseignements plus que suggestifs, notamment la liste des journaux subventionnés à l'étranger par le gouvernement russe, soit dans les caisses de l'Etat, soit dans le Trésor de l'ancien tsar, soit dans les caisses des anciens seigneurs, capitalistes, bourgeois, ou même dans les bas de laine des jouisseurs égarés.

Pour Lénine, Trotsky et leurs satellites, il n'y a pas d'écarter. Il est à prendre tout ou rien. Si on se trouve, et si on se satisfait de leurs passions, soit à la satisfaction révolutionnaire. Aucun doute à cet égard.

Quoiqu'il en soit, la liste reproduite par le « Bulletin » a un caractère officiel indéniable, elle a cependant un défaut, elle est incomplète. Telle qu'elle est, prenons-la.

Voici les indications recueillies : au 1<sup>er</sup> février dernier, la Troisième Internationale donnait des subsides à 298 périodiques communistes, édités en 24 langues :

Allemagne, 22 ; Norvège, 41 ; Italie, 28 ; Tcheco-Slovaquie, 20 ; Yougo-Slavie, 19 ; Suède, 19 ; Angleterre, 13 ; Bulgarie, 13 ; France, 12 ; Etats-Unis, 11 ; Autriche, 9 ; Lettonie, 8 ; Suisse, 7 ; Hollande, 6 ; Grèce, 5 ; Tchécoslovaquie, 4 ; Luxembourg, 4 ; Roumanie, 3 ; Hongrie, 2 ; Danemark, 2 ; Espagne, 2 ; Belgique, 1.

Dans les pays comme l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, le Mexique, Cuba, le Canada, le Portugal, la Turquie, l'Afrique, la Chine, le Boukhara, la Palestine, l'Inde, la Corée, on emploie la méthode des feuilles volantes et des brochures.

Ainsi le gouvernement français est officiellement informé que douze journaux, au moins, en France, sont entretenus, soutenus, par de l'argent provenant de Russie, c'est-à-dire, manifestement, manifestement une partie du gage des malheureux porteurs de titres des emprunts russes spoliers par les Soviets. Et le Gardé des Sceaux ne s'en rend pas compte, et il ne donne pas mandat à son procureur général d'ouvrir une instruction à l'effet de réprimer ce délit.

A son défaut, est-ce que les possesseurs de fonds nationaux russes, munis des renseignements officiels russes, reproduits par le non moins officiel bulletin du ministère du Commerce, ne devraient pas se grouper, se syndiquer, et mettre en demeure M. Bonnevay d'entreprendre afin de donner à ce scandale la sanction qui lui convient.

Cette nouvelle affaire, remarque l'« Intérêt Français », vient à propos rappeler que, de connivence avec M. Briand, et afin de couvrir de ténébreuses manœuvres politiques, M. Bonnevay a déjà engagé gravement sa responsabilité personnelle, lorsqu'il a refusé de poursuivre les chequards du communisme dans la scandaleuse affaire Zalesky. Ce dernier, vient d'ailleurs, lui ou son sosie de remplacer brusquement. L'occasion serait bonne de reprendre son histoire, de lui demander des explications plus claires que celles qu'il bredouille en ce moment. En tout cas, la moralité publique exige que la lumière soit faite sur cette double escroquerie, puisque les fonds, une première fois volés en Russie, auraient été, dit-on, une deuxième fois filoutés en France, par quelques-uns des principaux chefs du communisme.

Ceux-ci sont cependant bien servis. Il faut même avouer que leurs disciples sont bien simples et bien naïfs de ne pas exiger, quel que soit leur principe, que leur argent soit versé à leur traitement, émoluments ou indemnités qui en font de véritables nababs de la révolution sociale.

Au congrès communiste de Marseille, le citoyen Mayoux (étant peut-être un peu jaloux), a révélé que le camarade Caubin, cumulait son indemnité de député (27.000 fr.) avec les 30.000 fr. qu'il touchait comme directeur politique de l'« Humanité », ses articles étant payés à part. Quant au camarade Frossard, il touchait, à ses 18.000 fr. de secrétaire général du parti, 30.000 fr. pour sa collaboration au « Journal du Peuple », et 150 francs par jour, lorsqu'il est en déplacement de propagande. Ses « papiers » à l'« Humanité », lui valent en outre, de grosses indemnités supplémentaires. Ainsi des autres gros bonnets du communisme.

Soit dit, en passant, il est bien plus avantageux, au point de vue pécuniaire, de travailler à la destruction de la société, des gouvernements régulièrement établis, que de consacrer son temps et sa peine au maintien de l'ordre, dans la rue, à la défense de la propriété, du droit et de la justice.

Le parti communiste paie bien généreusement ses agents. Pour ce que ce lui coûte, il est vrai, il aurait bien fort de se gêner. Après avoir ruiné la Russie, il trouve qu'il n'aura pas trop dépensé, si par sa propagande, il parvient à répandre dans le monde, une révolution qui lui vaut des millions d'or, de diamants et de pierres précieuses.

A ce jeu, cependant, ses chances se voient. C'est pourquoi, Trotsky le maudit, faisant le bon apôtre, promet de reconnaître les dettes de la Russie, si le monde, la France notamment, consent à lui faire des avances, à aider à son relèvement.

Ces avances, si les puissances avaient la bienveillance de les accorder, serviraient non pas à sauver la Russie dévastée, mais à intensifier la propagande révolutionnaire de ses dirigeants. Que les alliés veulent se suicider, c'est leur affaire et non la nôtre. Sur ce terrain, nous ne pouvons les suivre. Maintenons nos droits quoiqu'il arrive. D'ailleurs, il n'arrivera rien. Les communistes, ou plutôt la masse des malheureux qu'ils ont embrigadés, ne comprennent rien aux manœuvres égoïstes de leurs dirigeants. Ils s'en indignent, s'en scandalisent, et se révoltent. Les dernières nouvelles de Moscou nous annoncent que les prolétaires manifestent dans les rues contre le rétablissement de la liberté du commerce, contre la réouverture des magasins. Nous sommes donc avertis. Donc, tant que les communistes se maintiennent au pouvoir, tant que sévira la dictature du prolétariat, rien à espérer, rien à attendre de la Russie soviétique, sinon la ruine et le désastre ; et il n'y a qu'à tenir nulles et non avenues ses offres ou propositions. Quant, au contraire, les Russes se seront débarrassés de leurs tyrans sanguinaires, pillards et voleurs, la France sera la première à leur prêter son concours.

P.-H. SAINT-POÛL

## Faut-il créer à Berlin une commission de la Dette ?

PARIS, 6 janvier. — M. de Lasteyrie, rapporteur général adjoint, a déposé son rapport sur le budget spécial des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix. Après avoir constaté non sans amertume la carence allemande et avoir fait observer que le Trésor français doit subir les conséquences de cet état de choses tant que la question des réparations ne sera pas définitivement réglée, M. de Lasteyrie fait l'histoire des accords de Londres et examine la situation financière de l'Allemagne à l'heure actuelle.

Il conclut sur ce point à la création à Berlin d'une commission de la dette comme celle qui a fonctionné dans les conditions les plus satisfaisantes en France, en Turquie, en Egypte, etc.

Le rapporteur envisage ensuite les prestations effectuées jusqu'ici par l'Allemagne, puis la loi des finances du budget des dépenses recouvrables pour 1922.

Pour les dépenses, les crédits demandés s'élèvent à environ 7 milliards 820 millions. Quant aux recettes, le projet du gouvernement se présente avec un état de paiements qui se résume ainsi : versements à recevoir en exécution du traité de paix : 4 milliards 500 millions, négociations d'obligations remises par l'Allemagne : 2.500 millions, soit au total 7 milliards environ.

## M. RATHENAU RETOURNE A BERLIN

PARIS, 6 janvier. — M. Rathenau, ancien ministre allemand, a quitté Paris ce soir à 10 heures par la gare du Nord, se rendant à Berlin.

## TROIS NOUVEAUX CARDINAUX FRANÇAIS SERAIENT NOMMÉS

PARIS, 6 janvier. — Un journal s'occupant du prochain Consistoire, envisage la création de trois nouveaux cardinaux français.

## Avis confraternel

Les journalistes que la bonne ou la mauvaise fortune oblige de travailler côte à côte dans une ville de province s'efforcent généralement de vivre en termes pacifiques, malgré la distance ou l'opposition de programmes. Ils ont, dans la mesure du possible, des idées fausses ou regardées comme telles, de viser au-dessus de la tête des confrères et de tirer l'erreur au vol comme une perdrix.

Cette tolérance débonnaire a pourtant ses limites, comme toute chose ; et le journaliste qui devient par trop tumultueux doit s'attendre à un rappel à l'ordre, surtout quand il n'a pour lui ni l'excellence du talent, ni le prestige de quelque compétence dans aucun domaine de la pensée.

C'est très exactement le cas d'un de nos confrères, à tel point que la description semble faite tout exprès pour lui. Nous croyons lui rendre service en l'avertissant que ses excès de plume ne servent ni son crédit personnel ni le bien public, ni le progrès des lettres.

Certains de ses attaques contre telle ou telle catégorie de gens, notamment contre les « vieux rentiers », les patronages de jeunes filles et le clergé, prennent place au-dessous de l'investiture et du pamphlet.

Il n'est pas davantage de ceux qui innovent à l'insu, puisque l'auteur se donne, la fantaisie de faire naître le Christ « selon les évangiles », un 25 décembre de l'an 749 ou 754.

L'an 749 ou 754 nous transporte, d'une façon charmante et tout-à-fait imprévue, sous Pépin le Bref. Certes, les historiens ne seront pas peu étonnés d'apprendre que le Christ est né deux siècles et demi après le baptême de Clovis.

## LE SUICIDE DE M. DUSSERT

### Cet administrateur colonial s'était gravement compromis dans la location des domaines du Togo

Deux autres fonctionnaires seront déférés devant la juridiction compétente

PARIS, 6 janvier. — Le ministre des Colonies nous communique la note suivante : A la suite du suicide de l'administrateur-adjoint Dussert, délégué aux fonctions d'administrateur séquestre au Togo, un inspecteur des Colonies a été chargé d'enquêter à Lomé sur les causes de ce décès.

Il ressort des premières constatations de fonctionnaires et enquêteurs que M. Dussert s'est donné la mort parce qu'il se sentait compromis par l'opposition de sa signature au bas du contrat de location des domaines d'Agou et de Togo.

Ce contrat qui portait également la signature de M. Wolfel, commissaire de la République au Togo, parvint tardivement au département des Colonies auquel il apparut comme manifestement irrégulier et constituant un excès de pouvoir de la part de M. Wolfel.

Des explications furent demandées à ce dernier qui fut en outre invité à cesser de s'immiscer dans la question des biens séquestrés et reçut l'ordre de notifier aux bénéficiaires du contrat que cet acte était entaché de nullité et ne saurait être approuvé par le ministre.

L'enquête fait notamment ressortir que la participation dans cette affaire de M. Lucas, substitut du procureur général, détaché en mission au Togo, ferait peser sur ce magistrat les plus lourdes responsabilités. Les faits qui précèdent ont paru suffisamment graves pour motiver le rappel en France de MM. Wolfel et Lucas que le ministre des Colonies se réserve, lorsque le rapport complet sur cette affaire lui sera parvenu, de déférer devant les juridictions compétentes.

M. Bonnacarré, gouverneur des Colonies, qui a déjà exercé d'octobre 1920 à mai 1921, les fonctions de commissaire de la République au Cameroun, a été nommé commissaire de la République au Togo par intérim et a reçu l'ordre de rallier son poste par le premier courrier.

M. Bonnacarré, gouverneur des Colonies, est nommé commissaire de la République au Togo, en remplacement de M. Wolfel, rappelé en France.

## Des coups de feu en Italie contre le train Milan-Bordeaux

ROME, 6 janvier. — Les journaux publient une dépêche de Turin annonçant que des coups de feu ont été tirés entre les gares de Verceil et d'Ottavengo contre le train Milan-Bordeaux.

M. Compans, ancien député italien, a été légèrement blessé au menton. Une enquête est ouverte.

## L'Egypte veut son indépendance

PARIS, 6 janvier. — Aty bey Kamel, chef du parti national égyptien, vient d'adresser aux autorités anglaises, aux présidents des divers parlements, à la Société des Nations et aux chefs de gouvernement, une lettre émouvante qui dit notamment :

« Quelques Egyptiens ont cru à la sincérité des hommes d'Etat anglais ; ils ont en foi dans les nobles déclarations de M. Asquith et de M. Lloyd George ; ils ont été pris par les paroles trompeuses que tous les diplomates anglais avaient prononcées au moment de l'attaque allemande en Belgique.

Le monde européen fut convaincu, alors, que les promesses annonçant la libération égyptienne étaient loyales.

Hélas ! les alliances aujourd'hui conclues en Egypte par l'Angleterre ont dessillé les yeux des plus confiants.

Il est clair que la politique de l'Angleterre a profané l'honneur de la nation britannique, en voulant enlever à l'Egypte, par l'évacuation et par l'abolition d'un protectorat, son indépendance.

Comment la diplomatie du Foreign Office a-t-elle pu méconnaître le caractère de trahison que par l'insurrection, l'injustice et la cruauté, ne saurait amener en retour que la résistance suprême d'un libre peuple ayant tous les droits à la liberté, — surtout lorsqu'elle a été solennellement promise, — une heure où l'occupant était lui-même en danger ?

## M. Lloyd George expose, à Cannes, son plan de reconstruction de l'Europe

Il n'est pas question des réparations mais de relever l'Allemagne, de réorganiser la Russie, de reconnaître les Soviets

Une nouvelle conférence aura lieu au début de mars L'Allemagne et la Russie y seront conviées

CANNES, 6 janvier. — La Conférence s'ouvre ce matin sans appareil extérieur. Sans la présence aux abords du Cercle Nautique de quelques gendarmes et d'un certain nombre de curieux, on ne soupçonnerait pas que les représentants des puissances alliées vont y tenir une réunion.

A l'intérieur du Cercle, l'animation est plus grande, particulièrement dans les salons réservés à la presse.

A 11 heures les délégations entrent dans la salle des séances qui est soigneusement décorée de plantes vertes.

M. Briand qui préside est assis au centre d'une table en fer à cheval. Il a à sa droite, MM. Lloyd George, Lord Curzon, Sir Robert Home et Sir Vortlington Everson, délégués britanniques, puis MM. Bonomi, della Torretta et Rainier, délégués italiens.

A sa gauche prennent place MM. Doumer et Loucheur, le colonel Harvey, représentant des Etats-Unis, le baron Hayashi et le vicomte Ishii, délégués du Japon, MM. Theunis et Jaspard, représentants de la Belgique.

Derrière chacune des délégations sont installés leurs secrétaires. En face du président se tient l'interprète.

## Le discours de M. Lloyd George

Après que le président eût souhaité la bienvenue aux délégués, M. Lloyd George, sur l'invitation de M. Briand a exposé les vues sur la situation générale économique de l'Europe.

Pour étudier et régler les questions économiques qui se posent actuellement dans le monde, a-t-il dit, la bonne volonté de tous est indispensable. Il faut donc entendre les représentants de toutes les puissances intéressées.

M. Lloyd George a insisté sur le point que le sort de toutes les nations de l'Europe est lié et que, en particulier, en ce qui concerne la Russie, il lui paraît incontestable que sa situation économique a des répercussions dans le monde entier et notamment en Allemagne.

M. Bonomi et le vicomte Ishii se sont associés à la déclaration de M. Lloyd George. Et M. Briand fit de même.

En conséquence, une conférence internationale sera convoquée à bref délai. Les principales puissances intéressées y seront invitées, y compris l'Allemagne et la Russie.

Pour la Russie, toutefois, certaines conditions seront mises à sa convocation.

## Les garanties nécessaires

M. Lloyd George expose alors les garanties qu'il juge indispensables pour permettre à toutes les nations de participer à la reconstruction de l'Europe.

En premier lieu, chacune des puissances a le droit de choisir, pour elle-même, le système qu'elle préfère, quand il s'agit de questions telles que la propriété du sol, le développement des grandes entreprises d'utilité publique et le contrôle par la nation ou par les particuliers de ses principales ressources ou industries.

## LE NOËL DANS LES RUINES

### La Ligue des Chefs de section et les petits de là-bas remercient les généreux lecteurs de « Paris-Centre »

Nous avons reçu du lieutenant Binet-Valmer, président de la Ligue des Chefs de section, la lettre suivante que nous sommes heureux de publier :

Monsieur le Rédacteur en chef, Veuillez être l'interprète de la Ligue des Chefs de section et de ses pupilles, les petits de là-bas, qui n'ont pas de maison, auprès de vos lecteurs dont l'amitié pour notre œuvre est inlassable, et qui, cette année encore, nous ont permis, non pas d'apporter le bonheur dans les villages en ruines — ces villages que la mauvaise foi de l'Allemagne nous empêche de reconstruire, — mais tout au moins le sourire du bonhomme Noël, reflété par le sourire des enfants.

Notre cher camarade, le marquis de Tracy, a dû vous indiquer les magnifiques résultats que nous avons obtenus. Voulez-vous des précisions :

« La France protégée a envoyé, cette année, par nos soins, plus de six cent mille francs (quels et laques) à la France Martyre. Sans doute, les camions que nous prêtait le ministère des Régions libérées, n'ont-ils pu visiter tous les hameaux, mais nous ne nous tromperons pas en estimant qu'ils ont rendu visite à trois cents villages et, parmi ces villages-là, neuf se trouvent en Alsace. Chaque jour, nous envoyons encore (hélas ! par la poste), les gentils présents.

Ceux de nos frères d'armes qui ont accepté la mission d'accompagner le père Noël reviennent le cœur serré, les yeux pleins de larmes. Ils disent : « Nous ne pensions pas que ce fût possible. La guerre n'est pas finie. Il y a là-bas trop de misère ».

Ils nous racontent aussi l'émotion de ces Français qui se croyaient oubliés par la France, et ces témoignages, joints au témoignage des milliers de lettres que nous recevons, nous récompensent d'un étonnant labeur.

Je voudrais que tous les amis de Paris-Centre se sentent récompensés en apercevant un sombre paysage de champ de bataille, les affreux baraquements, l'église ou clocher meurtri et, sur la place de l'église, groupés autour de leur prêtre et de leur instituteur, autour de M. le maire, des gosses qui tendent leurs petites mains vers l'ancien combattant qui pleure en demandant ce que vous avez offert.

Ne doutez pas de notre profonde reconnaissance. Le Président de la Ligue des Chefs de section, BINET-VALMER.

## La dernière obole

Quelques lecteurs nous ayant encore fait parvenir des dons après la clôture de notre souscription, nous nous sommes empressés de les faire parvenir à la Ligue des Chefs de section.

Nous publions ci-dessous, la liste des derniers donateurs :

M. J. Villard, à Fougères.....	10.00
Pour les petits de la Russie.....	20.00
Un anonyme de Ville-Lanoy.....	5.00
M. et Mme Merlin, 1 colis laine et gantifères.....	2.00
Mme A. comtesse de Sainte-Marie, château de Saint-Martin, par Saint-Saulge.....	20.00
Une abonnée de Gannay-sur-Loire.....	2.00
Total.....	57.00
Total des listes précédentes.....	2.310.50
Total général.....	2.367.50

On commence à s'amuser, à Cannes. Une jeune Américaine avait parié 500 francs qu'elle interviewerait M. Lloyd George. Les jeunes Américains ne doutent de rien ! Elle s'approcha au restaurant du Casino, de la table du premier ministre anglais et lui expliqua le pari.

« Allez-y ! fit M. Lloyd George. — Qu'est-ce que vous pensez de la prohibition en Amérique ? »

C'est trop délicat, répondit M. Lloyd George. Je ne suis jamais allé là-bas. Il faut que j'attende d'avoir visité les Etats-Unis.

Une tonne d'eau de mer contient environ 6 milligrammes d'or ; comme le volume total des eaux de la mer est de 1.300 millions de kilomètres cubes, on voit que l'ensemble des eaux océaniques renferme, en chiffres ronds, 8 milliards de tonnes d'or, ce qui, réparti entre tous les habitants de la Terre ferait, pour chacun de nous, cinq mille kilogrammes d'or, à 3 francs le gramme, ou 1500 francs le kilogramme. On voit donc que chaque habitant de la Terre est, en droit de propriété, propriétaire de 15 millions de francs en or — il n'y a plus qu'à le réaliser.

La folie est contenue dans l'Océan représente 21 millions de kilomètres cubes, dont les trois quarts sont constitués par du sel archaïque (sel de cuisine).

## Echos & Nouvelles

« Mais la lutte s'échauffe toujours et les projectiles venant à manquer, un des assésés de la malencontreuse idée de lancer sur les escadriers un tison embrasé, qui tomba sur la tête du roi et lui fit une profonde brûlure à la joue. Naturellement, le combat cessa aussitôt ; mais, pour dissimuler la cicatrice laissée par la brûlure, le roi se fit croquer sa barbe, et, par contre, porta les cheveux courts. »

Detachons cette coquille de l'officiel. Un député demanda au ministre de la guerre si, dans un cas déterminé, un ancien combattant pouvait prétendre à la Croix de guerre.

Et la réponse se trouva avoir été ainsi émise : « Réponse négative, la Croix de guerre ne peut être attribuée qu'aux militaires ou civils ayant obtenu une situation pour faits de guerre. »

Les sans-travail, les déshabillés chômeurs vont se demander si réellement on obtient une « situation » pour faits de guerre.

Tout récemment, voici le sujet de développement littéraire qui fut donné par un inspecteur primaire des Bouches-du-Rhône, aux élèves d'une école des environs de Marseille, des fillettes de 14 à 15 ans :

« Le vent survient de l'est à l'ouest et d'aile à mille soupirs. » (Châteaubriand).

Quel diable de développement d'infortunées gamines qui mangent encore le bout de leurs porte-plumes et portent leurs cheveux en nattes sur le dos, ont-elles pu trouver à ce texte ultra-romantique ?

## UN INCENDIE A LYON

LYON, 6 janvier. — Cette nuit un violent incendie dont les causes sont inconnues a détruit un bâtiment des entrepôts d'une société d'alimentation.

DERNIERE HEURE DEUXIEME EDITION - 3 HEURES MATIN



Les Ateliers de Vauzelles contre Fourchambault

Dimanche prochain, l'Association Sportive des Ateliers de Vauzelles...

Le Lycée de Bourges contre Vierzon

Vierzon, 6 janvier (de notre correspondant particulier). — Pour la deuxième fois, dima...

LURY CONTRE VIERZON

En lever de rideau, la troisième équipe du Sporting Club Vierzonnais...

Le Creusot contre Montceau

Les équipes premières du Sporting Club Montceauillien et du Club Olympique Creusotin...

LA JOURNEE DE L'UNION SPORTIVE AUTONOME

Dimanche prochain l'Union sportive Autonoise défilera...

LA JOURNEE DE RUGBY AU CREUSOT

Demain dimanche, deux matches de rugby se disputeront au Parc des Sports...

LES CREUSOTINS A GLUNY

Après un repos de quinze jours, les soccers de la Jeunesse Ouvrière du Creusot...

FOURCHAMBAULT CONTRE LUZY

L'équipe 2e de l'U.S.F. ira demain à Luzy soutenir ses couleurs...

DORNES CONTRE FOURCHAMBAULT

Dimanche à 14 heures au Stade de la Garene (Petit bois de Fourchambault) aura lieu...

LA NAUTIQUE A PITHIVIERS

Dimanche prochain l'U.S.P. recevra au Stade du Prieuré...

PITHIVIERS CONTRE P.O.

Le Club Athlétique Pithivierien recevra dimanche, sur son terrain...

LA CONFERENCE DE CANNES Répondant à la proposition de M. Lloyd George M. Briand déclare :

La France, en principe, est d'accord ; mais ne voulant pas être des dupes, nous exigerons des garanties sérieuses de la part de la Russie et de l'Allemagne

CANNES, 6 janvier. — M. Briand prend le dernier de la parole. Il s'exprime en ces termes : « Pour le moment, je me bornerai à examiner la question de la Conférence économique internationale... »

« J'adhère donc pleinement en principe à la proposition de M. Lloyd George sous réserve d'en examiner le détail. « Dans cette affaire, nous sommes d'accord qu'il ne convient pas de se laisser guider par des considérations sentimentales... »

« Au moment où M. Lloyd George développait des considérations de cet ordre, il m'a semblé qu'une grosse pierre tombait sur mon jardin, mais elle n'écrase aucune plate-bande. Ce qu'il faut maintenant, quand on envisage le problème posé devant vous, c'est chercher à réaliser des solutions positives et pratiques. »

« En prenant l'initiative d'une vaste entreprise que celle qui consiste à tenter la reconstitution de l'Europe, nous prenons une grave responsabilité ; car nous faisons concevoir aux peuples des espérances qui ne sauraient être déçues sans danger... »

« Je dois convenir que d'une façon générale, les mesures proposées par M. Lloyd George sont de nature à nous donner satisfaction. Je demande seulement qu'elles soient examinées cet après-midi en détail... »

« Sous le bénéfice de ces observations, je tiens à déclarer que la France, en principe, est d'accord ; mais ne voulant pas être des dupes, nous exigerons des garanties sérieuses de la part de la Russie et de l'Allemagne... »

« C'est pourquoi notre contact avec la Russie doit être enveloppé des garanties que demandait avant moi l'un de mes prédécesseurs. Autrement, nous serions exposés à jouer un rôle de dupe. »

« Je dois convenir que d'une façon générale, les mesures proposées par M. Lloyd George sont de nature à nous donner satisfaction. Je demande seulement qu'elles soient examinées cet après-midi en détail... »

« Sous le bénéfice de ces observations, je tiens à déclarer que la France, en principe, est d'accord ; mais ne voulant pas être des dupes, nous exigerons des garanties sérieuses de la part de la Russie et de l'Allemagne... »

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

Après l'allocution de M. Briand, le débat est clos. La proposition de M. Lloyd George est acceptée en principe et conformément au désir exprimé par le chef de la délégation française...

NEVERE CORRESPONDANCE

LA QUESTION DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE Nous recevons de M. Baron, président de la Chambre syndicale du commerce de détail...

Dans le « Paris-Centre » du 1er janvier, la Chambre syndicale du Commerce de Détail de Nevers demandait si nous allions continuer longtemps encore à payer une surtaxe sur le gaz et l'électricité...

Notre question étant restée sans réponse, nous allous supplier à ce silence par des précisions. Nous devons cesser immédiatement de surpayer le gaz et l'électricité, en vertu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 25 novembre 1921.

Cet arrêt, en effet, nous donne complètement raison, en ce sens qu'il dit formellement que la charge extra-contractuelle doit être partagée en faisant état des bénéfices à escompter pour l'avenir par les compagnies concessionnaires.

Esprons qu'à la prochaine réunion du Conseil municipal, le 5 février prochain, ces messieurs voudront bien s'occuper de solutionner cette lamentable affaire, en y apportant le sang-froid qui leur avait quelque peu échappé, lorsqu'ils avaient décidé de faire payer simplement aux consommateurs actuels toute l'indemnité encourue par d'anciens locataires...

Or, la gestion actuelle aurait tort de s'entêter dans un regrettable entêtement, et de s'obstiner à délier le sens commun. Le gaz et l'électricité doivent baisser considérablement et de suite, en conformité de l'arrêt sus-visé ! Et si nous savons faire état des bénéfices passés et de ceux à venir, il ne devrait rien nous rester à payer comme indemnité. On pourrait même nous rembourser le trop perçu !

Pourquoi pas ? A noter que la période litigieuse ne devrait partir que du jour où l'Etat a réglementé le commerce des charbons, jusqu'au jour où il a restitué la liberté du commerce du charbon.

Il ne faut pas oublier, non plus, qu'en 1917, il y a eu distribution de dividendes aux actionnaires. Comme nous ne supposons pas que quelqu'un ait eu intérêt à faire durer l'état actuel, il faudrait donc en finir.

BARON, Président de la Chambre syndicale du Commerce de Détail.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES On peut voir dès maintenant la nouvelle D.F.P. 35 x 120, modèle 1922, Garage GUY, 62, rue du Commerce, NEVERE, 1108

ANNUAIRE DE LA NIEVRE 1922 Prix : 4 fr. 50. Franco à domicile 5 fr. 50. S'adresser Imprimerie de la Nièvre, avenue Georges-Clemenceau, NEVERE.

ET AU JOURNAL PARIS-CENTRE, 3, rue du Chemin de Fer, NEVERE. Les commandes devront être accompagnées d'un mandat-poste.

COREIGNY Nomination. — M. Camille Bousard, ingénieur de la Mairie, propriétaire de l'Hôtel du Commerce, vient d'être nommé inspecteur général des services sanitaires au ministère de l'Agriculture.

ENTRAÎNS-SUR-NOHAIN Séance récréative. — Le 15 janvier, les jeunes filles du patronage donneront une matinée récréative au profit d'une œuvre de bienfaisance, salle des fêtes de l'Hotel Siro, à 15 heures.

IMPHY Jour de l'an. — Notre petite ville a été réveillée le 1er janvier au matin, aux accents des tambours et clairons de nos braves sapeurs-pompiers, qui se rendaient au domicile de leur lieutenant, M. Louis Basset, afin de lui offrir leurs vœux pour 1922 et lui faire une petite aubade. Un petit discours a suivi et l'on a choqué les verres.

POUILLY-SUR-LOIRE Mouvement de la population pour 1921 : Naissances, 34 ; publications de mariages, 31 ; divorces, 21 ; transcriptions, 6 ; décès, 44.

ANIMAUX ABATTUS A L'ABATTOIR EN 1921 : Bœufs, 20 ; vaches, 91 ; veaux, 358 ; moutons, 162 ; porcs, 272.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — La taxe sur le chiffre d'affaires pour le mois de décembre, sera perçue dans une salle de la mairie, le jour de 9 heures à 12 heures, le 21 et le 22 janvier.

LES CHIENS. — Les propriétaires de chiens sont priés d'en faire la déclaration à la mairie, avant le 15 janvier prochain, passé cette date, ceux qui ne se conformeront pas au présent avis, pourront être passibles de la triple taxe.

VARENNES-LES-NEVERES Un Varennes-Nevers, PARIS-CENTRE est en vente chez M. PASSERONS, buraliste.

GAUMONT-ACTUALITES Un grand film artistique des Théâtres Gaumont : LE CARNAVAL DES VERITES

LE CARNAVAL DES VERITES Drame de Marcel Lherbier L'ORPHELIN, 6e épisode UN HAREM A L'HOTEL, comédie

Cette semaine, un très beau programme musical, voir les affiches spéciales.

Ciné-Pathé de l'Orangerie Cette semaine programme de gala UNE VISITE A...

Rose de Nice Comédie dramatique tirée du drame lyrique de Gaston Dumestre, avec le concours de Mme Thérèse KOLB, de la Comédie française, entourée des meilleurs artistes des grands théâtres parisiens.

ACTUALITE-JOURNAL PARIS MYSTÉRIEUX grand film français, 2e épisode L'ABANDON

interprété par M. BRINDEAU, de la Comédie française, Mlle Marie THEIL, de théâtre du Vaudeville, M. Philippe DAMORIS, du Théâtre Sara-Bernhardt.

Tout le monde veut voir PARIS MYSTÉRIEUX BILLY BRISEUR DE GREVES

RETRAITE Vu l'importance et la longueur du spectacle, les séances commenceront juste aux heures indiquées.

NIÈVRE LA LEVÉE DES BOITES A NEVERE

Comment est organisé le relevage et à quelles heures il s'opère

Nous avons reçu plusieurs lettres, nous demandant des explications au sujet de la phrase suivante, figurant dans un communiqué du directeur des P.T.T., paru dans nos colonnes jeudi dernier.

« Le dimanche ne sont levées que les boîtes desservies par les facteurs, au cours de la distribution unique des correspondances. »

Voici, après renseignements puisés à une source autorisée ce que signifie cette phrase :

Dans le service normal (service de semaine), la levée des 27 boîtes de quartiers est effectuée ainsi :

Pour 17 de ces boîtes, par des agents spéciaux du bureau central.

Pour les dix autres, par les facteurs, au cours de leurs tournées.

Le dimanche, les agents préposés à la levée des 17 boîtes, bénéficiant du repos dominical, les 10 boîtes levées habituellement par les facteurs, sont seules levées et une seule fois seulement.

Ces boîtes sont celles de la rue de Parigny, de la rue Saint-Vallier, du faubourg de Mousseau, du faubourg de Lyon, de la route de Fourchambault, de la route de Paris, de la rue Saint-Benoit, de la rue des Montapins et de la rue de la Jonction.

Pour ce qui est de l'heure de cette levée, elle ne peut être déterminée d'une façon précise, étant donné que la tournée dominicale des facteurs subit un horaire extrêmement irrégulier.

Nous devons donc conseiller à nos lecteurs d'être de prudence et de déposer leurs lettres aux boîtes des rues citées plus haut, le dimanche, avant 8 heures du matin.

Mais ce qui serait encore plus sûr, ce serait de déposer ces lettres, le dimanche, à la boîte du bureau central, ou à celle du bureau de la gare.

Cette levée des boîtes de quartier, le dimanche, si déficiente qu'elle soit, est une complaisance de la part de la Direction des Postes de Nevers.

Dans la plupart des villes, les boîtes des bureaux sont seules levées.

CLUB NIVERNAIS D'AMATEURS Les séances d'entraînement du dimanche 8 janvier, consistent en une marche à l'aide de la carte. En cours de route exercices de topographie et d'orientation.

Rendez-vous pour le groupe de Nevers, à 7 h. 30, devant le Chalet du Viaduc.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES On peut voir dès maintenant la nouvelle D.F.P. 35 x 120, modèle 1922, Garage GUY, 62, rue du Commerce, NEVERE, 1108

ANNUAIRE DE LA NIEVRE 1922 Prix : 4 fr. 50. Franco à domicile 5 fr. 50. S'adresser Imprimerie de la Nièvre, avenue Georges-Clemenceau, NEVERE.

ET AU JOURNAL PARIS-CENTRE, 3, rue du Chemin de Fer, NEVERE. Les commandes devront être accompagnées d'un mandat-poste.

COREIGNY Nomination. — M. Camille Bousard, ingénieur de la Mairie, propriétaire de l'Hôtel du Commerce, vient d'être nommé inspecteur général des services sanitaires au ministère de l'Agriculture.

ENTRAÎNS-SUR-NOHAIN Séance récréative. — Le 15 janvier, les jeunes filles du patronage donneront une matinée récréative au profit d'une œuvre de bienfaisance, salle des fêtes de l'Hotel Siro, à 15 heures.

IMPHY Jour de l'an. — Notre petite ville a été réveillée le 1er janvier au matin, aux accents des tambours et clairons de nos braves sapeurs-pompiers, qui se rendaient au domicile de leur lieutenant, M. Louis Basset, afin de lui offrir leurs vœux pour 1922 et lui faire une petite aubade. Un petit discours a suivi et l'on a choqué les verres.

POUILLY-SUR-LOIRE Mouvement de la population pour 1921 : Naissances, 34 ; publications de mariages, 31 ; divorces, 21 ; transcriptions, 6 ; décès, 44.

ANIMAUX ABATTUS A L'ABATTOIR EN 1921 : Bœufs, 20 ; vaches, 91 ; veaux, 358 ; moutons, 162 ; porcs, 272.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — La taxe sur le chiffre d'affaires pour le mois de décembre, sera perçue dans une salle de la mairie, le jour de 9 heures à 12 heures, le 21 et le 22 janvier.

LES CHIENS. — Les propriétaires de chiens sont priés d'en faire la déclaration à la mairie, avant le 15 janvier prochain, passé cette date, ceux qui ne se conformeront pas au présent avis, pourront être passibles de la triple taxe.

VARENNES-LES-NEVERES Un Varennes-Nevers, PARIS-CENTRE est en vente chez M. PASSERONS, buraliste.

GAUMONT-ACTUALITES Un grand film artistique des Théâtres Gaumont : LE CARNAVAL DES VERITES

LE CARNAVAL DES VERITES Drame de Marcel Lherbier L'ORPHELIN, 6e épisode UN HAREM A L'HOTEL, comédie

Cette semaine, un très beau programme musical, voir les affiches spéciales.

CHER A Bourges, un livreur dévalé à travers les rues... et disparaît

Bourges, 6 janvier (de notre correspondant particulier, par téléphone). — Jeudi en plein jour, un livreur à dévalé dans les rues d'Auxois, des Arènes, Avenue de la Gare et s'est réfugié dans les grès Fichot. Les chasseurs qui le regardaient passer se sont demandés quelle idée de suicide avait bien pu lui passer par la cervelle. Il s'en est tiré indemne.

Le temps. — Température nuit la plus basse - 0°6. — Température jour à une heure + 3°. Hauteur barométrique à une heure : 756,2. Prévisions pour samedi : Temps variable, nuageux et pluvieux.

SAINT-AMAND-MONTROND TRIBUNAL CORRECTIONNEL Audience du 3 janvier 1922

Arthur Steinback, âgé de 20 ans, vannier ambulancier, sans domicile fixe et Catherine Lafleur, 15 ans, vannière ambulante, sans domicile fixe, sont inculpés de défaut de carnet antituberculeux et d'usurpation d'état-civil. Le tribunal condamne Steinback à 3 mois de prison et Catherine Lafleur à 8 jours de prison avec sursis pour complicité d'usurpation d'état-civil.

Maurice Bauboult, cultivateur à La Guenche est condamné par défaut à 50 francs d'amende pour défaut d'affichage.

Guillaume Tissier, 52 ans, marchand de vins en gros à Jouet-sur-Aubois est poursuivi à la requête des contribuables indirects pour mouillage de vin et envoi de frauduleux. Après avoir entendu les explications du prévenu, celles de M. Lapeyre, représentant la Régie et la plaidoirie de M. Nouvion, le défenseur, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré. L'audience est levée.

Revision des listes électorales. — Le maire de Saint-Amand invite les électeurs qui ne figurent pas sur la liste électorale de la commune, à se présenter à la mairie au plus tôt, pour demander leur inscription.

Etat-civil. — Naissances. — Madeleine M. oin ; — Madeleine Hortu ; — Georges How ; — Louis Chatelet ; — Louise Sauvage.

Obit. — André Higon, 47 ans, aux Grands Villages ; — Pierre Billot, 87 ans ; — Marie Louise Bontemps, veuve Alouchon, 75 ans ; — Jean-Baptiste Martinal, 77 ans.

SANCERRE A LA CORRECTIONNELLE Audience du 5 janvier : Dans sa séance du 5 janvier, le tribunal civil de Sancerre a prononcé les condamnations suivantes :

Joseph Thibault, 31 ans, propriétaire, à La Grenouillère, commune d'Henrichemont, à Alexis Sennedot, 23 ans cultivateur, à Mépou-Salon, pour avoir chassé sans autorisation sur la propriété de M. le vicomte Le Pelley de Minon, propriétaire au château de Presly, même commune ; 100 francs d'amende et 30 francs de Commages et intérêts à chacun.

Auguste Gibault, 23 ans, charretier, à Léré, qui a omis de prendre un billet pour voyager en chemin de fer dans les gares de Moret, les-Sablons et Paris, a également omis de se présenter au tribunal. Celui-ci le condamne à 25 francs d'amende par défaut.

MORT SUBITE VASSELAY Le soir du 1er janvier, M. L. Lesge, de village de Lou, portait un sens d'eau à sa mai son, lorsqu'elle tomba subitement dans la cour sans parole, ni connaissance. La mort avait été foudroyante.

VIERZON Commissaire spécial. — M. Noël Francoeschini, le titulaire du commissariat spécial, qui vient d'être créé à Vierzon, a pris possession de son poste jeudi.

BEFFES Lundi soir, M. Pierre Guérold, 26 ans, ouvrier à l'usine Pollet et Chausson, suit le train en compagnie d'un camarade, M. Lucien Gramont. Trompé par l'obscurité, le pauvre homme buta contre un pilier et tomba à l'eau. On ne pu le retirer que le lendemain matin.

MARÇAIS Sans lumière. — M. Jean-Baptiste Girault, âgé de 73 ans, cultivateur à Saint-Pierre-des-Bois, a été rencontré la nuit du 4 au 5 courant, conduisant une voiture non éclairée ; contravention.

NANÇAY Arrestation. — On arrête pour faux usage de contrefaçon par corps Perrot, 31 ans, cultivateur, condamné à 1 mois de prison et 200 francs d'amende pour braconnage et les frères François Clerc condamnés le 1er à 15 jours de prison et 100 francs d'amende ; le second à 1 mois pour défaut de chasse.

Incendie. — Mardi soir, vers 21 h. 30, un incendie s'est déclaré au hameau de Brouillamont, dans une grange, appartenant au com-munauté à MM. Clément Baruchet, Henri Fierroy, J.-B. Siret et à Mme Marché. Le bâtiment a été entièrement détruit. 2.200, 600 francs assurés. Causes inconnues.

SAINT-FLORENT Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

SAINT-OTRILLE Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

SAINT-OTRILLE Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

SAINT-OTRILLE Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

SAINT-OTRILLE Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

SAINT-OTRILLE Contravention. — Præcis-verbal a été dressé contre Pigeat domicilié à Chamfrault pour chasse sans permis et par temps de neige.

MORT SUBITE. — Mlle Alexandrine Aubron, 45 ans, a succombé subitement à une crise cardiaque pendant qu'elle vaquait à ses occupations.

NOTRE CONCOURS DE CUISINE Les recettes de «Paris-Centre»

Strondel aux pommes. — Préparez une pâte avec de la farine, un œuf, un peu de sel, une noix de beurre, de l'eau tiède. Etendre cette pâte de l'épaisseur d'une pièce de deux sous, la saupoudrer de mie de pain émiettée et frite dans du beurre. Placer ensuite des pommes crues que l'on a pelées et coupées en rondelles très minces en ôtant les pépins et coisons ; on mélange aux pommes un peu de cannelle, du sucre en poudre, des raisins de Corinthe ou de Smyrne, des amandes coupées en filets ou hachées grossièrement des coeurs d'oranges finement découpées. On peut se servir d'œuvres conservées sèches. Rouler le tout en forme de grosse saucisse, on rabat en la mouillant un peu, la pâte aux deux bouts et l'on fait cuire à four chaud, sur plaque beurrée. Lorsqu'il est cuit le strondel doit avoir une teinte un peu brune. On peut dorer avant de mettre au four. Se mange chaude. UNE MARIMONTAINE.

Salade morvandelle. — Pour 6 personnes, 60 beaux marrons, 2 à 3 belles betteraves rouges, une chicorée très blanche, 1 petit bol de sauce mayonnaise. Voici la manière de faire cette salade qui est un régal : Vous faites cuire les marrons à l'écrue et les pelez avec soin ; vous faites cuire au four les betteraves ; vous mâchez grossièrement la chicorée. Mettez de côté et séparément quelques marrons, des tranches de betterave et de la chicorée pour la décoration. Réunir tout le reste dans un saladier ordinaire, lier avec la mayonnaise, puis décorer votre plat et servez. (Recette générale). Y. B.

Pain de pommes. — Pelez, évidez le cœur à des pommes. Pesez-en 3 livres épluchées. Faites un sirop avec 2 livres de sucre et 2 verres d'eau. Faites cuire longtemps les pommes dans ce sirop pour qu'elles fondent entièrement. Passez le tout à travers un tamis. Remettez cuire encore jusqu'à ce que l'on puisse apercevoir un instant le fond du récipient, en traçant un sillon d'un bord à l'autre du fond du chaudron à l'aide d'une cuillère de bois. Beurrez un moule, versez la marmelade, laissez prendre une nuit. Démoulez sur une crème à la vanille ou sauce au kirsch. (Recette générale). Vieille Française.

Quiche lorraine. — Faire une pâte brisée et l'étendre sur une tôle à tartif. Disposez sur cette pâte des dés de lard maigre qu'on enfonce très légèrement. Baissez 3 œufs avec 3 cuillerées de crème et en recouvrez la tartif au moment de mettre au four. Trois quarts d'heure de cuisson suffisent ; servir chaud comme entrée. (Recette générale). UNE AMIE DE TOUS LES ARTS.

Croquettes de riz à la confiture. — Vous faites cuire le riz à l'eau ou au lait de préférence. Lorsque le riz est aux trois quarts cuit, ajoutez du sucre et achevez de cuire sur feu doux. Laissez refroidir le riz. Mettez-en une couche épaisse de deux centimètres dans un plat, étendez la confiture sur une couche de riz et reconvoez de riz. Découpez en morceaux carrés, saupoudrez-les de farine et un dernier moment, faites-les frire vivement dans de la graisse brûlante. Egouttez les croquettes lorsqu'elles sont bien dorées et servez-les aussitôt. (Recette générale). FRANCE.

Coq au vin. — Prenez un coq de 1,500 à 2,000 grammes de beurre fondu, trempez chaque morceau de poitrine dans cette sauce, passez-les dans de la chapelure blanche. Faites griller à feu doux et dressez sur un plat. Voici maintenant la recette de la bonne sauce que vous servirez avec, mais à part, dans une saucière. Dégraissez l'eau de cuisson de la poitrine, faites la réduire à la consistance de sauce, et au moment de servir, ajoutez une pincée de menthe fraîche hachée, un jus de citron et 50 grammes de beurre fin que vous incorporez à la sauce hors du feu. (Recette générale). Y. B.

Salade morvandelle. — Pour 6 personnes, 60 beaux marrons, 2 à 3 belles betteraves rouges, une chicorée très blanche, 1 petit bol de sauce mayonnaise. Voici la manière de faire cette salade qui est un régal : Vous faites cuire les marrons à l'écrue et les pelez avec soin ; vous faites cuire au four les betteraves ; vous mâchez grossièrement la chicorée. Mettez de côté et séparément quelques marrons, des tranches de betterave et de la chicorée pour la décoration. Réunir tout le reste dans un saladier ordinaire, lier avec la mayonnaise, puis décorer votre plat et servez. (Recette générale). Y. B.

Pain de pommes. — Pelez, évidez le cœur à des pommes. Pesez-en 3 livres épluchées. Faites un sirop avec 2 livres de sucre et 2 verres d'eau. Faites cuire longtemps les pommes dans ce sirop pour qu'elles fondent entièrement. Passez le tout à travers un tamis. Remettez cuire encore jusqu'à ce que l'on puisse apercevoir un instant le fond du récipient, en traçant un sillon d'un bord à l'autre du fond du chaudron à l'aide d'une cuillère de bois. Beurrez un moule, versez la marmelade, laissez prendre une nuit. Démoulez sur une crème à la vanille ou sauce au kirsch. (Recette générale). Vieille Française.

Quiche lorraine. — Faire une pâte brisée et l'étendre sur une tôle à tartif. Disposez sur cette pâte des dés de lard maigre qu'on enfonce très légèrement. Baissez 3 œufs avec 3 cuillerées de crème et en recouvrez la tartif au moment de mettre au four. Trois quarts d'heure de cuisson suffisent ; servir chaud comme entrée. (Recette générale). UNE AMIE DE TOUS LES ARTS.

Croquettes de riz à la confiture. — Vous faites cuire le riz à l'eau ou au lait de préférence. Lorsque le riz est aux trois quarts cuit, ajoutez du sucre et achevez de cuire sur feu doux. Laissez refroidir le riz. Mettez-en une couche épaisse de deux centimètres dans un plat, étendez la confiture sur une couche de riz et reconvoez de riz. Découpez en morceaux carrés, saupoudrez-les de farine et un dernier moment, faites-les frire vivement dans de la graisse brûlante. Egouttez les croquettes lorsqu'elles sont bien dorées et servez-les aussitôt. (Recette générale). FRANCE.

ALLIER

Les deux détenus de Moulins qui avaient tenté de s'évader sont condamnés à 1 an de prison

Moulins, 6 janvier (de notre correspondant particulier). — A l'audience correctionnelle d'hier, Victor Sautoulet, et Henri Puel, détenus à la Mai-Coffée pour vol, auteurs de l'agression contre le gardien Prugnaud, auxquels les avocats ont demandé de les libérer, ont été condamnés à un an de prison.

Mme C., 70 ans, cultivatrice à Yzeure, qui a additionné son lait d'eau, dans la proportion de 10 %, est condamnée à 35 fr. d'amende.

MOULINS

Compatriotes. — Le capitaine brevété d'état-major Paulissier, de Follégny, attaché militaire au Danemark, est promu chef de bataillon.

Arrestation. — La femme Elise Déry, 52 ans, connue sous le nom de Pécheurs, a été écrouée à la Mai-Coffée, où elle purgera une contrainte de deux mois pour excitation de mineure à la débauche.

Etat-civil. — Mouvement de la population du 31 décembre 1931 au 6 janvier : un enfant illégitime ; Yvonne Vaujour ; Maurice Lecuyer ; — Antoine Cortez.

Mariages. — François Chamignon, employé de chemin de fer à Yzeure, et Marie Barrot, femme de chambre, à Moulins ; Jean Pichu, p. p. à Moulins, et Anne Colombier, s. p., à Moulins ; Claudius Gaudoulier, boucher à Moulins, et Marcelle Bourlaud, employée de commerce ; — Louis Gény, marchand-fermier à Moulins, et Berthe Pélesier, s. p., à Yzeure ; — Alphonse Gabrard, dessinateur à Auzat-sur-Ailier, et Jeanne Giraudet, s. p., à Moulins.

Decès. — Anne Laforgue, 93 ans, p. veuve de Blaise Olivier ; — Antoinette Guyon, 82 ans, journalière, épouse de Louis Pellerin ; — Henri Mercier, 6 ans ; — Henri Heudrin, 24 ans, journalier, célibataire ; — Marie Tabain, 38 ans, s. p., épouse de Antoine Farnol ; — Clémentine Kom, 24 ans, p. épouse de Raphaël Sallier ; — Emienne Pallard, 6 mois ; — Marie Perrin, 47 ans, s. p., célibataire ; — Louis Girard, 45 ans, employé de commerce ; — Antoinette Chabouis, 67 ans, s. p., épouse de Pierre Morand ; — François Besson, 84 ans, architecte.

VICHY

RESULTAT DES ADJUDICATIONS RESTRIENTES DES FOURNITURES A FAIRE AUX HOSPICES

Pain. — 4 soumissions. — Adjudicataire : Desbrie Léon, rue du Maréchal Pétain, avec une réduction de 0,06 sur le prix de taxe.

Viande de boucherie. — 3 soumissions. — Adjudicataire : M. Dupin Louis, rue Allouette, 10, 1 franc le kilo ; veau et mouton à 6,10 le kilo.

Charbon. — 4 soumissions. — Pas d'adjudicataire.

Antiséptique. — 2 soumissions. — Adjudicataire : La Société Les Fils Charvol, à 201 francs la tonne.

Vin rouge. — 2 soumissions. — Adjudicataire : M. Aschieri, de Cussol, à 118 francs l'hectolitre.

Charbon. — 5 soumissions. — Adjudicataires : MM. Chabrier et Chaput, à 155 francs la tonne.

Nos lecteurs sont informés que le journal « Paris-Centre » est mis en vente chez notre distributeur principal, M. BOUZIN, 74, rue de Paris, à Vichy.

4 Diou, un cultivateur disparait mystérieusement

Nul ne l'a vu depuis Noël

Moulins, 6 janvier (de notre correspondant particulier). — Un cultivateur de Puy, commune de Diou, Gilbert Morin, 26 ans, qui, le jour de Noël s'était rendu à bicyclette à Saligny-sur-Roudon, n'a plus reparu au domicile de ses parents.

Morin a été vu, pour la dernière fois à Diou, vers huit heures du soir, alors que, revenant de Saligny, il venait de prendre une consommation avec des camarades.

La famille, qui craint un malheur, a avisé la gendarmerie, et celle-ci a aussitôt ouvert une enquête sur cette troublante disparition.

Voici le signalement de Gilbert Morin : taille, 1 mètre 66 ; cheveux et sourcils châtains ; cicatrice à la joue droite ; boîte légèrement ; vêtu d'un complet gris-vert.

touchait, elle avait écouté ses confidences, elle avait voulu en savoir sur Roulettable, plus que je n'en savais et plus peut-être qu'il n'en savait lui-même.

Elle avait montré une curiosité discrète, mais continue, relativement à une origine que nous ignorions tous et sur laquelle le jeune homme avait continué de se taire avec une sorte de farouche orgueil.

Trois sensible à la tendre amitié que lui témoignait la pauvre femme, Roulettable n'en conserva pas moins une extrême réserve, une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

Plus d'une fois, je lui en avais fait la remarque, et il m'avait toujours répondu d'une façon si évasive en faisant grand étalage, cependant, de ses sentiments dévoués pour une personne qu'il estimait, d'instinct, elle, une politesse émue qui m'étonnait toujours de la part d'un garçon que j'avais connu si prime-sautier, si exubérant, si entier dans ses sympathies ou dans ses aversions.

SAONE-&-LOIRE

On découvre un pendu dans un regard du bassin des établissements Schneider

Le CREUSOT, 6 janvier (de notre correspondant particulier). — Jeudi, vers 10 heures et demie du matin, un surveillant du service des Eaux des Usines Schneider, lors d'une inspection au bassin de 5.000 mètres cubes du Bass de Chalaillat, aperçut, au bas d'un regard, le corps d'un homme. Il y descendit, et se trouva en présence du cadavre d'un pendu, dont la mort semblait assez récente.

La gendarmerie prévenue se rendit sur les lieux pour enquête. Le corps du désespéré était pendu à un des barreaux servant d'escalier pour descendre dans le regard assez étroit. On dut utiliser des cordes pour remonter le cadavre qu'on reconnut bientôt pour celui de Justin Sasset, 67 ans, demeurant rue de Change, 4.

Depuis quelques semaines, Sasset, qui était retraité des usines depuis le mois de juillet dernier, semblait être atteint de neurasthénie. Il avait quitté sa femme dernièrement pour aller vivre chez ses fils. Jeudi, vers neuf heures, il avait quitté le domicile de ce dernier et n'avait pas reparu. Il était allé mettre fin à ses jours, et le hasard avait voulu qu'on le retrouvât un peu dans le regard du bassin, où il aurait pu rester plusieurs jours avant d'être découvert.

Le cadavre du sexagénaire a été transporté à son domicile.

20 centimètres de neige au Creusot

Le CREUSOT, 6 janvier. — (De notre correspondant particulier, par téléphone). — La neige continue à tomber abondamment. Elle atteint ce soir une hauteur de 20 centimètres.

LE CREUSOT

Prochaines fêtes. — Le 7 janvier, à Etang-sur-Arroux ; le 8 à Anost ; le 9 à La Tagnière ; le 10 à la Grande-Verrière, à Grury et à Montceau-les-Mines ; le 12 à Mesvres et à Saint-Léger-sur-Loire.

Au Kursaal. — Ce soir samedi en soirée et demain dimanche en matinée et en soirée, trois grandes représentations au Kursaal de la Croix-Morand « Nini l'arsouille », en 5 actes de MM. Cazès, Durand et Brunet.

BOURBON-LANCY

Contributions directes. — La perception de Pimpol sur le chiffre d'affaires aura lieu pour les redevables, payant moins de 50 francs par mois, à la mairie, salle de la justice de paix, le premier mardi de chaque mois, de 9 à 11 heures, dans l'ordre suivant :

Letres A à E, le 7 janvier, avril, juillet, octobre ; lettres F à N, le 14 janvier, février, mai, août, novembre ; lettres O à Z, le 21 janvier, mars, juin, septembre, décembre.

Secours mutuels. — La première réunion trimestrielle se fera dimanche prochain, 8 janvier, de 9 à 11 heures, à la mairie, salle de la justice de paix.

DEMANDEZ UN "ANIS PERREIN"

Parce qu'il est le meilleur

TOUJOURS IMITE JAMAIS EGALE

agent M. A. THUR, 36, rue de Marz, NEVERS.

Halles centrales - Paris du 6 janvier

VIANDES. — Cours moyen au kilo : bœuf, 1<sup>er</sup> quart derrière, 1<sup>er</sup> qualité, 5,20 ; 2<sup>e</sup> qualité, 4,80 ; 3<sup>e</sup> qualité, 4,40 ; 4<sup>e</sup> qualité, 4,00 ; 5<sup>e</sup> qualité, 3,60 ; mouton, 1<sup>er</sup> quart, 8,50 ; 2<sup>e</sup> quart, 8,00 ; 3<sup>e</sup> quart, 7,50 ; 4<sup>e</sup> quart, 7,00 ; 5<sup>e</sup> quart, 6,50 ; porc, 1<sup>er</sup> quartier, 1<sup>er</sup> qualité, 8,80 ; 2<sup>e</sup> qualité, 8,40 ; 3<sup>e</sup> qualité, 8,00 ; 4<sup>e</sup> qualité, 7,60 ; 5<sup>e</sup> qualité, 7,20.

POISSONS. — Le kilo : morue salée, 2,50 ; carpes, 3,30 ; tanches, 4,30.

EGUMES. — Pommes de terre Algérie, 100 kilos, 130 ; pommes de terre chair jaune, 50 ; pommes de terre chair blanche, 45.

BEURRE. — Charente, Poitou, 13,40 ; Touraine, 13,30 ; Normandie, 13,20 ; Bretagne, 13,10 ; Normandie, 13,00 ; Gâtinais, 12,90 ; Bretagne, 12,80 ; Normandie, 12,70 ; Bretagne, 12,60 ; Normandie, 12,50 ; Bretagne, 12,40 ; Normandie, 12,30 ; Bretagne, 12,20 ; Normandie, 12,10 ; Bretagne, 12,00 ; Normandie, 11,90 ; Bretagne, 11,80 ; Normandie, 11,70 ; Bretagne, 11,60 ; Normandie, 11,50 ; Bretagne, 11,40 ; Normandie, 11,30 ; Bretagne, 11,20 ; Normandie, 11,10 ; Bretagne, 11,00 ; Normandie, 10,90 ; Bretagne, 10,80 ; Normandie, 10,70 ; Bretagne, 10,60 ; Normandie, 10,50 ; Bretagne, 10,40 ; Normandie, 10,30 ; Bretagne, 10,20 ; Normandie, 10,10 ; Bretagne, 10,00 ; Normandie, 9,90 ; Bretagne, 9,80 ; Normandie, 9,70 ; Bretagne, 9,60 ; Normandie, 9,50 ; Bretagne, 9,40 ; Normandie, 9,30 ; Bretagne, 9,20 ; Normandie, 9,10 ; Bretagne, 9,00 ; Normandie, 8,90 ; Bretagne, 8,80 ; Normandie, 8,70 ; Bretagne, 8,60 ; Normandie, 8,50 ; Bretagne, 8,40 ; Normandie, 8,30 ; Bretagne, 8,20 ; Normandie, 8,10 ; Bretagne, 8,00 ; Normandie, 7,90 ; Bretagne, 7,80 ; Normandie, 7,70 ; Bretagne, 7,60 ; Normandie, 7,50 ; Bretagne, 7,40 ; Normandie, 7,30 ; Bretagne, 7,20 ; Normandie, 7,10 ; Bretagne, 7,00 ; Normandie, 6,90 ; Bretagne, 6,80 ; Normandie, 6,70 ; Bretagne, 6,60 ; Normandie, 6,50 ; Bretagne, 6,40 ; Normandie, 6,30 ; Bretagne, 6,20 ; Normandie, 6,10 ; Bretagne, 6,00 ; Normandie, 5,90 ; Bretagne, 5,80 ; Normandie, 5,70 ; Bretagne, 5,60 ; Normandie, 5,50 ; Bretagne, 5,40 ; Normandie, 5,30 ; Bretagne, 5,20 ; Normandie, 5,10 ; Bretagne, 5,00 ; Normandie, 4,90 ; Bretagne, 4,80 ; Normandie, 4,70 ; Bretagne, 4,60 ; Normandie, 4,50 ; Bretagne, 4,40 ; Normandie, 4,30 ; Bretagne, 4,20 ; Normandie, 4,10 ; Bretagne, 4,00 ; Normandie, 3,90 ; Bretagne, 3,80 ; Normandie, 3,70 ; Bretagne, 3,60 ; Normandie, 3,50 ; Bretagne, 3,40 ; Normandie, 3,30 ; Bretagne, 3,20 ; Normandie, 3,10 ; Bretagne, 3,00 ; Normandie, 2,90 ; Bretagne, 2,80 ; Normandie, 2,70 ; Bretagne, 2,60 ; Normandie, 2,50 ; Bretagne, 2,40 ; Normandie, 2,30 ; Bretagne, 2,20 ; Normandie, 2,10 ; Bretagne, 2,00 ; Normandie, 1,90 ; Bretagne, 1,80 ; Normandie, 1,70 ; Bretagne, 1,60 ; Normandie, 1,50 ; Bretagne, 1,40 ; Normandie, 1,30 ; Bretagne, 1,20 ; Normandie, 1,10 ; Bretagne, 1,00 ; Normandie, 0,90 ; Bretagne, 0,80 ; Normandie, 0,70 ; Bretagne, 0,60 ; Normandie, 0,50 ; Bretagne, 0,40 ; Normandie, 0,30 ; Bretagne, 0,20 ; Normandie, 0,10 ; Bretagne, 0,00 ; Normandie, -0,10 ; Bretagne, -0,20 ; Normandie, -0,30 ; Bretagne, -0,40 ; Normandie, -0,50 ; Bretagne, -0,60 ; Normandie, -0,70 ; Bretagne, -0,80 ; Normandie, -0,90 ; Bretagne, -1,00 ; Normandie, -1,10 ; Bretagne, -1,20 ; Normandie, -1,30 ; Bretagne, -1,40 ; Normandie, -1,50 ; Bretagne, -1,60 ; Normandie, -1,70 ; Bretagne, -1,80 ; Normandie, -1,90 ; Bretagne, -2,00 ; Normandie, -2,10 ; Bretagne, -2,20 ; Normandie, -2,30 ; Bretagne, -2,40 ; Normandie, -2,50 ; Bretagne, -2,60 ; Normandie, -2,70 ; Bretagne, -2,80 ; Normandie, -2,90 ; Bretagne, -3,00 ; Normandie, -3,10 ; Bretagne, -3,20 ; Normandie, -3,30 ; Bretagne, -3,40 ; Normandie, -3,50 ; Bretagne, -3,60 ; Normandie, -3,70 ; Bretagne, -3,80 ; Normandie, -3,90 ; Bretagne, -4,00 ; Normandie, -4,10 ; Bretagne, -4,20 ; Normandie, -4,30 ; Bretagne, -4,40 ; Normandie, -4,50 ; Bretagne, -4,60 ; Normandie, -4,70 ; Bretagne, -4,80 ; Normandie, -4,90 ; Bretagne, -5,00 ; Normandie, -5,10 ; Bretagne, -5,20 ; Normandie, -5,30 ; Bretagne, -5,40 ; Normandie, -5,50 ; Bretagne, -5,60 ; Normandie, -5,70 ; Bretagne, -5,80 ; Normandie, -5,90 ; Bretagne, -6,00 ; Normandie, -6,10 ; Bretagne, -6,20 ; Normandie, -6,30 ; Bretagne, -6,40 ; Normandie, -6,50 ; Bretagne, -6,60 ; Normandie, -6,70 ; Bretagne, -6,80 ; Normandie, -6,90 ; Bretagne, -7,00 ; Normandie, -7,10 ; Bretagne, -7,20 ; Normandie, -7,30 ; Bretagne, -7,40 ; Normandie, -7,50 ; Bretagne, -7,60 ; Normandie, -7,70 ; Bretagne, -7,80 ; Normandie, -7,90 ; Bretagne, -8,00 ; Normandie, -8,10 ; Bretagne, -8,20 ; Normandie, -8,30 ; Bretagne, -8,40 ; Normandie, -8,50 ; Bretagne, -8,60 ; Normandie, -8,70 ; Bretagne, -8,80 ; Normandie, -8,90 ; Bretagne, -9,00 ; Normandie, -9,10 ; Bretagne, -9,20 ; Normandie, -9,30 ; Bretagne, -9,40 ; Normandie, -9,50 ; Bretagne, -9,60 ; Normandie, -9,70 ; Bretagne, -9,80 ; Normandie, -9,90 ; Bretagne, -10,00 ; Normandie, -10,10 ; Bretagne, -10,20 ; Normandie, -10,30 ; Bretagne, -10,40 ; Normandie, -10,50 ; Bretagne, -10,60 ; Normandie, -10,70 ; Bretagne, -10,80 ; Normandie, -10,90 ; Bretagne, -11,00 ; Normandie, -11,10 ; Bretagne, -11,20 ; Normandie, -11,30 ; Bretagne, -11,40 ; Normandie, -11,50 ; Bretagne, -11,60 ; Normandie, -11,70 ; Bretagne, -11,80 ; Normandie, -11,90 ; Bretagne, -12,00 ; Normandie, -12,10 ; Bretagne, -12,20 ; Normandie, -12,30 ; Bretagne, -12,40 ; Normandie, -12,50 ; Bretagne, -12,60 ; Normandie, -12,70 ; Bretagne, -12,80 ; Normandie, -12,90 ; Bretagne, -13,00 ; Normandie, -13,10 ; Bretagne, -13,20 ; Normandie, -13,30 ; Bretagne, -13,40 ; Normandie, -13,50 ; Bretagne, -13,60 ; Normandie, -13,70 ; Bretagne, -13,80 ; Normandie, -13,90 ; Bretagne, -14,00 ; Normandie, -14,10 ; Bretagne, -14,20 ; Normandie, -14,30 ; Bretagne, -14,40 ; Normandie, -14,50 ; Bretagne, -14,60 ; Normandie, -14,70 ; Bretagne, -14,80 ; Normandie, -14,90 ; Bretagne, -15,00 ; Normandie, -15,10 ; Bretagne, -15,20 ; Normandie, -15,30 ; Bretagne, -15,40 ; Normandie, -15,50 ; Bretagne, -15,60 ; Normandie, -15,70 ; Bretagne, -15,80 ; Normandie, -15,90 ; Bretagne, -16,00 ; Normandie, -16,10 ; Bretagne, -16,20 ; Normandie, -16,30 ; Bretagne, -16,40 ; Normandie, -16,50 ; Bretagne, -16,60 ; Normandie, -16,70 ; Bretagne, -16,80 ; Normandie, -16,90 ; Bretagne, -17,00 ; Normandie, -17,10 ; Bretagne, -17,20 ; Normandie, -17,30 ; Bretagne, -17,40 ; Normandie, -17,50 ; Bretagne, -17,60 ; Normandie, -17,70 ; Bretagne, -17,80 ; Normandie, -17,90 ; Bretagne, -18,00 ; Normandie, -18,10 ; Bretagne, -18,20 ; Normandie, -18,30 ; Bretagne, -18,40 ; Normandie, -18,50 ; Bretagne, -18,60 ; Normandie, -18,70 ; Bretagne, -18,80 ; Normandie, -18,90 ; Bretagne, -19,00 ; Normandie, -19,10 ; Bretagne, -19,20 ; Normandie, -19,30 ; Bretagne, -19,40 ; Normandie, -19,50 ; Bretagne, -19,60 ; Normandie, -19,70 ; Bretagne, -19,80 ; Normandie, -19,90 ; Bretagne, -20,00 ; Normandie, -20,10 ; Bretagne, -20,20 ; Normandie, -20,30 ; Bretagne, -20,40 ; Normandie, -20,50 ; Bretagne, -20,60 ; Normandie, -20,70 ; Bretagne, -20,80 ; Normandie, -20,90 ; Bretagne, -21,00 ; Normandie, -21,10 ; Bretagne, -21,20 ; Normandie, -21,30 ; Bretagne, -21,40 ; Normandie, -21,50 ; Bretagne, -21,60 ; Normandie, -21,70 ; Bretagne, -21,80 ; Normandie, -21,90 ; Bretagne, -22,00 ; Normandie, -22,10 ; Bretagne, -22,20 ; Normandie, -22,30 ; Bretagne, -22,40 ; Normandie, -22,50 ; Bretagne, -22,60 ; Normandie, -22,70 ; Bretagne, -22,80 ; Normandie, -22,90 ; Bretagne, -23,00 ; Normandie, -23,10 ; Bretagne, -23,20 ; Normandie, -23,30 ; Bretagne, -23,40 ; Normandie, -23,50 ; Bretagne, -23,60 ; Normandie, -23,70 ; Bretagne, -23,80 ; Normandie, -23,90 ; Bretagne, -24,00 ; Normandie, -24,10 ; Bretagne, -24,20 ; Normandie, -24,30 ; Bretagne, -24,40 ; Normandie, -24,50 ; Bretagne, -24,60 ; Normandie, -24,70 ; Bretagne, -24,80 ; Normandie, -24,90 ; Bretagne, -25,00 ; Normandie, -25,10 ; Bretagne, -25,20 ; Normandie, -25,30 ; Bretagne, -25,40 ; Normandie, -25,50 ; Bretagne, -25,60 ; Normandie, -25,70 ; Bretagne, -25,80 ; Normandie, -25,90 ; Bretagne, -26,00 ; Normandie, -26,10 ; Bretagne, -26,20 ; Normandie, -26,30 ; Bretagne, -26,40 ; Normandie, -26,50 ; Bretagne, -26,60 ; Normandie, -26,70 ; Bretagne, -26,80 ; Normandie, -26,90 ; Bretagne, -27,00 ; Normandie, -27,10 ; Bretagne, -27,20 ; Normandie, -27,30 ; Bretagne, -27,40 ; Normandie, -27,50 ; Bretagne, -27,60 ; Normandie, -27,70 ; Bretagne, -27,80 ; Normandie, -27,90 ; Bretagne, -28,00 ; Normandie, -28,10 ; Bretagne, -28,20 ; Normandie, -28,30 ; Bretagne, -28,40 ; Normandie, -28,50 ; Bretagne, -28,60 ; Normandie, -28,70 ; Bretagne, -28,80 ; Normandie, -28,90 ; Bretagne, -29,00 ; Normandie, -29,10 ; Bretagne, -29,20 ; Normandie, -29,30 ; Bretagne, -29,40 ; Normandie, -29,50 ; Bretagne, -29,60 ; Normandie, -29,70 ; Bretagne, -29,80 ; Normandie, -29,90 ; Bretagne, -30,00 ; Normandie, -30,10 ; Bretagne, -30,20 ; Normandie, -30,30 ; Bretagne, -30,40 ; Normandie, -30,50 ; Bretagne, -30,60 ; Normandie, -30,70 ; Bretagne, -30,80 ; Normandie, -30,90 ; Bretagne, -31,00 ; Normandie, -31,10 ; Bretagne, -31,20 ; Normandie, -31,30 ; Bretagne, -31,40 ; Normandie, -31,50 ; Bretagne, -31,60 ; Normandie, -31,70 ; Bretagne, -31,80 ; Normandie, -31,90 ; Bretagne, -32,00 ; Normandie, -32,10 ; Bretagne, -32,20 ; Normandie, -32,30 ; Bretagne, -32,40 ; Normandie, -32,50 ; Bretagne, -32,60 ; Normandie, -32,70 ; Bretagne, -32,80 ; Normandie, -32,90 ; Bretagne, -33,00 ; Normandie, -33,10 ; Bretagne, -33,20 ; Normandie, -33,30 ; Bretagne, -33,40 ; Normandie, -33,50 ; Bretagne, -33,60 ; Normandie, -33,70 ; Bretagne, -33,80 ; Normandie, -33,90 ; Bretagne, -34,00 ; Normandie, -34,10 ; Bretagne, -34,20 ; Normandie, -34,30 ; Bretagne, -34,40 ; Normandie, -34,50 ; Bretagne, -34,60 ; Normandie, -34,70 ; Bretagne, -34,80 ; Normandie, -34,90 ; Bretagne, -35,00 ; Normandie, -35,10 ; Bretagne, -35,20 ; Normandie, -35,30 ; Bretagne, -35,40 ; Normandie, -35,50 ; Bretagne, -35,60 ; Normandie, -35,70 ; Bretagne, -35,80 ; Normandie, -35,90 ; Bretagne, -36,00 ; Normandie, -36,10 ; Bretagne, -36,20 ; Normandie, -36,30 ; Bretagne, -36,40 ; Normandie, -36,50 ; Bretagne, -36,60 ; Normandie, -36,70 ; Bretagne, -36,80 ; Normandie, -36,90 ; Bretagne, -37,00 ; Normandie, -37,10 ; Bretagne, -37,20 ; Normandie, -37,30 ; Bretagne, -37,40 ; Normandie, -37,50 ; Bretagne, -37,60 ; Normandie, -37,70 ; Bretagne, -37,80 ; Normandie, -37,90 ; Bretagne, -38,00 ; Normandie, -38,10 ; Bretagne, -38,20 ; Normandie, -38,30 ; Bretagne, -38,40 ; Normandie, -38,50 ; Bretagne, -38,60 ; Normandie, -38,70 ; Bretagne, -38,80 ; Normandie, -38,90 ; Bretagne, -39,00 ; Normandie, -39,10 ; Bretagne, -39,20 ; Normandie, -39,30 ; Bretagne, -39,40 ; Normandie, -39,50 ; Bretagne, -39,60 ; Normandie, -39,70 ; Bretagne, -39,80 ; Normandie, -39,90 ; Bretagne, -40,00 ; Normandie, -40,10 ; Bretagne, -40,20 ; Normandie, -40,30 ; Bretagne, -40,40 ; Normandie, -40,50 ; Bretagne, -40,60 ; Normandie, -40,70 ; Bretagne, -40,80 ; Normandie, -40,90 ; Bretagne, -41,00 ; Normandie, -41,10 ; Bretagne, -41,20 ; Normandie, -41,30 ; Bretagne, -41,40 ; Normandie, -41,50 ; Bretagne, -41,60 ; Normandie, -41,70 ; Bretagne, -41,80 ; Normandie, -41,90 ; Bretagne, -42,00 ; Normandie, -42,10 ; Bretagne, -42,20 ; Normandie, -42,30 ; Bretagne, -42,40 ; Normandie, -42,50 ; Bretagne, -42,60 ; Normandie, -42,70 ; Bretagne, -42,80 ; Normandie, -42,90 ; Bretagne, -43,00 ; Normandie, -43,10 ; Bretagne, -43,20 ; Normandie, -43,30 ; Bretagne, -43,40 ; Normandie, -43,50 ; Bretagne, -43,60 ; Normandie, -43,70 ; Bretagne, -43,80 ; Normandie, -43,90 ; Bretagne, -44,00 ; Normandie, -44,10 ; Bretagne, -44,20 ; Normandie, -44,30 ; Bretagne, -44,40 ; Normandie, -44,50 ; Bretagne, -44,60 ; Normandie, -44,70 ; Bretagne, -44,80 ; Normandie, -44,90 ; Bretagne, -45,00 ; Normandie, -45,10 ; Bretagne, -45,20 ; Normandie, -45,30 ; Bretagne, -45,40 ; Normandie, -45,50 ; Bretagne, -45,60 ; Normandie, -45,70 ; Bretagne, -45,80 ; Normandie, -45,90 ; Bretagne, -46,00 ; Normandie, -46,10 ; Bretagne, -46,20 ; Normandie, -46,30 ; Bretagne, -46,40 ; Normandie, -46,50 ; Bretagne, -46,60 ; Normandie, -46,70 ; Bretagne, -46,80 ; Normandie, -46,90 ; Bretagne, -47,00 ; Normandie, -47,10 ; Bretagne, -47,20 ; Normandie, -47,30 ; Bretagne, -47,40 ; Normandie, -47,50 ; Bretagne, -47,60 ; Normandie, -47,70 ; Bretagne, -47,80 ; Normandie, -47,90 ; Bretagne, -48,00 ; Normandie, -48,10 ; Bretagne, -48,20 ; Normandie, -48,30 ; Bretagne, -48,40 ; Normandie, -48,50 ; Bretagne, -48,60 ; Normandie, -48,70 ; Bretagne, -48,80 ; Normandie, -48,90 ; Bretagne, -49,00 ; Normandie, -49,10 ; Bretagne, -49,20 ; Normandie, -49,30 ; Bretagne, -49,40 ; Normandie, -49,50 ; Bretagne, -49,60 ; Normandie, -49,70 ; Bretagne, -49,80 ; Normandie, -49,90 ; Bretagne, -50,00 ; Normandie, -50,10 ; Bretagne, -50,20 ; Normandie, -50,30 ; Bretagne, -50,40 ; Normandie, -50,50 ; Bretagne, -50,60 ; Normandie, -50,70 ; Bretagne, -50,80 ; Normandie, -50,90 ; Bretagne, -51,00 ; Normandie, -51,10 ; Bretagne, -51,20 ; Normandie, -51,30 ; Bretagne, -51,40 ; Normandie, -51,50 ; Bretagne, -51,60 ; Normandie, -51,70 ; Bretagne, -51,80 ; Normandie, -51,90 ; Bretagne, -52,00 ; Normandie, -52,10 ; Bretagne, -52,20 ; Normandie, -52,30 ; Bretagne, -52,40 ; Normandie, -52,50 ; Bretagne, -52,60 ; Normandie, -52,70 ; Bretagne, -52,80 ; Normandie, -52,90 ; Bretagne, -53,00 ; Normandie, -53,10 ; Bretagne, -53,20 ; Normandie, -53,30 ; Bretagne, -53,40 ; Normandie, -53,50 ; Bretagne, -53,60 ; Normandie, -53,70 ; Bretagne, -53,80 ; Normandie, -53,90 ; Bretagne, -54,00 ; Normandie, -54,10 ; Bretagne, -54,20 ; Normandie, -54,30 ; Bretagne, -54,40 ; Normandie, -54,50 ; Bretagne, -54,60 ; Normandie, -54,70 ; Bretagne, -54,80 ; Normandie, -54,90 ; Bretagne, -55,00 ; Normandie, -55,10 ; Bretagne, -55,20 ; Normandie, -55,30 ; Bretagne, -55,40 ; Normandie, -55,50 ; Bretagne, -55,60 ; Normandie, -55,70 ; Bretagne, -55,80 ; Normandie, -55,90 ; Bretagne, -56,00 ; Normandie, -56,10 ; Bretagne, -56,20 ; Normandie, -56,30 ; Bretagne, -56,40 ; Normandie, -56,50 ; Bretagne, -56,60 ; Normandie, -56,70 ; Bretagne, -56,80 ; Normandie, -56,90 ; Bretagne, -57,00 ; Normandie, -57,10 ; Bretagne, -57,20 ; Normandie, -57,30 ; Bretagne, -57,40 ; Normandie, -57,50 ; Bretagne, -57,60 ; Normandie, -57,70 ; Bretagne, -57,80 ; Normandie, -57,90 ; Bretagne, -58,00 ; Normandie, -58,10 ; Bretagne, -58,20 ; Normandie, -58,30 ; Bretagne, -58,40 ; Normandie, -58,50 ; Bretagne, -58,60 ; Normandie, -58,70 ; Bretagne, -58,80 ; Normandie, -58,90 ; Bretagne, -59,00 ; Normandie, -59,10 ; Bretagne, -59,20 ; Normandie, -59,30 ; Bretagne, -59,40 ; Normandie, -59,50 ; Bretagne, -59,60 ; Normandie, -59,70 ; Bretagne, -59,80 ; Normandie, -59,90 ; Bretagne, -60,00 ; Normandie, -60,10 ; Bretagne, -60,20 ; Normandie, -60,30 ; Bretagne, -60,40 ; Normandie, -60,50 ; Bretagne, -60,60 ; Normandie, -60,70 ; Bretagne, -60,80 ; Normandie, -60,90 ; Bretagne, -61,00 ; Normandie, -61,10 ; Bretagne, -61,20 ; Normandie, -61,30 ; Bretagne, -61,40 ; Normandie, -61,50 ; Bretagne, -61,60 ; Normandie, -61,70 ; Bretagne, -61,80 ; Normandie, -61,90 ; Bretagne, -62,00 ; Normandie, -62,10 ; Bretagne, -62,20 ; Normandie, -62,30 ; Bretagne, -62,40 ; Normandie, -62,50 ; Bretagne, -62,60 ; Normandie, -62,70 ; Bretagne, -62,80 ; Normandie, -62,90 ; Bretagne, -63,00 ; Normandie, -63,10 ; Bretagne, -63,20 ; Normandie, -63,30 ; Bretagne, -63,40 ; Normandie, -63,50 ; Bretagne, -63,60 ; Normandie, -63,70 ; Bretagne, -63,80 ; Normandie, -63,90 ; Bretagne, -64,00 ; Normandie, -64,10 ; Bretagne, -64,20 ; Normandie, -64,30 ; Bretagne, -64,40 ; Normandie, -64,50 ; Bretagne, -64,60 ; Normandie, -64,70 ; Bretagne, -64,80 ; Normandie, -64,90 ; Bretagne, -65,00 ; Normandie, -65,10 ; Bretagne, -65,20 ; Normandie, -65,30 ; Bretagne, -65,40 ; Normandie, -65,50 ; Bretagne, -65,60 ; Normandie, -65,70 ; Bretagne, -65,80 ; Normandie, -65,90 ; Bretagne, -66,00 ; Normandie, -66,10 ; Bretagne, -66,20 ; Normandie, -66,30 ; Bretagne, -66,40 ; Normandie, -66,50 ; Bretagne, -66,60 ; Normandie, -66,70 ; Bretagne, -66,80

Foires et Marchés de la Région

CHAROLLES. — Marché du 4; cours pratiqués: dindes grasses, 30 à 35 fr. pièce; din...

CORBIGNY. — Le beurre s'est vendu 4,50 la livre; les œufs, 7 fr. la douzaine; les fromages...

MOULINS (du 8 janvier). — Amenages moyens. Cours fermement tenus et vente active...

SAINT-AMAND. — Poulets, de 24 à 35 fr. la paire; dindes, de 80 à 95 francs la paire...

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — Foin, 20 francs; paille, 16 fr.; viande de boucherie...

SANCOINS. — Poulets, amenés 225 paires, de 23 à 34 fr. la paire; dindes, 150 paires, de 75 à 110 fr...

CONCOURS DE SAINT-AMAND. Nous rappelons la tenue du concours d'animaux reproducteurs...

Paris-Centre à Paris

Librairie, rue de Chateauc, 69 (près la rue Bastrol); Kiosque 127, boulevard Neuchâteau, 127, place du Delta...

En raison du coût de l'impression, nous prions nos abonnés de nous envoyer des mandats ou chèques...

Petites Annonces

Prix de la première insertion, maximum 6 francs; 6 francs, les suivantes, un franc la ligne...

On demande

MENAGE valet de chambre et cuisinière, sachant bien leur service; M. BROUSSARD, à Rouvray, Saint-Jean, Saint-Germain (Indre-et-Loire) 1186

BONNE CUISINIÈRE plûssière, un VALET DE CHAMBRE sérieux ou maître d'hôtel pour la campagne...

BONNE A TOUT FAIRE connaissant lavage et un peu cuisine est demandée pour tenir intérieur de vieux cabinaire campagnard...

BONNE A TOUT FAIRE, de préférence de 13 à 18 ans, pour maison bourgeoise, 2 personnes, à Nevers...

FEMME DE CHAMBRE sachant coudre, bonnes références pour la campagne. S'adresser au bureau du Journal 1098

PERSONNE SÉRIEUSE de 30 à 40 ans pour tenir intérieur chez commerçant. Sérieuses références exigées. S'adresser au bureau du Journal 1042

BASSE-COURIER marié pour la ferme de Saint-Marc, près Châtell-Genevois (Nièvre). S'adresser à M. FORESTIER, Commissaire-Priseur à Clamecy (Nièvre). 1012

On offre

VEUVE DE GUERRE, 33 ans, un fils de 12 ans demande place ferme, gouvernement chez Monsieur seul. S'adresser au bureau du Journal 1063

JARDINIER, marié, connaissant bien métier, demande place. S'adresser au bureau du Journal 1117

VALET DE CHAMBRE, conduisant auto, 25 ans, références parfaites, demande place. S'adresser au bureau du Journal 1167

MUSIQUE !!

Tous les Instruments Prix excessivement modérés Demander catalogue général en joignant 0,50, adressés AUX ARTS MODERNES 15, Rue St-Jacques, COCNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

Officiers Ministériels

A LOUER à Saint-Basilien PRE D'EMBOUCHE de 2 hectares. S'adresser à M. TRIBALAT, notaire à Saint-Basilien ou à M. LAURENT, rue d'Alchimie, à Bourges (Cher). 634

A VENDRE MAISON A usage de café restaurant. A proximité de la gare d'un chef-lieu de canton. S'adresser à M. VEQUE, huissier à Pours. 1137

Cabinets d'Affaires

A louer à métrage Le 23 avril 1932. LE DOMAINE DE LUSTEMBOUR Située commune de Saligny-le-Vif (Cher), d'une contenance de 133 hectares environ, en prés, pâturages, terres labourables. Bon cheptel.

Pour visiter, s'adresser à M. VILAIN, garde à Beugnon, Saligny-le-Vif, par Bény-sur-Croix (Cher). 801

Pour traiter, à M. le baron E. DE LAITRE, château de Turly, par Bourges (Cher). 801

MAISONS A VENDRE

Libre de location. S'adresser à M. COUTURIER, architecte expert, 36, rue Saint-Benin, à Nevers. Téléphone 320

EN RECHERCHE

dans chaque ville de la région un AGENT IMMOBILIER. Pouva installer et exploiter pour son compte, en participation avec puissante organisation.

UN OFFICE REGIONAL affilié à l'Union Centrale des Offices Immobilières de France. Situation privilégiée. Connaissance des affaires et excellentes références exigées. Ecrire à L'ALLIANCE ECONOMIQUE, 7, rue Littré, Bourges. 1150

VENTES

SUPERBE ATTELAGE Un jument baie brun 8 ans, excellents trotteurs steppes sans défaut, origine anglaise 1 m. 60. Gardien-cart neuf, marque Cosset, Paris, 2 roues caoutchouquées frein capote 4 places.

1 harnais état neuf cuir jaune, cuiverie belle qualité. S'adresser au bureau du Journal 1107

2 TRES BONS CHEVAUX HONGRE très doux, avec tous les accessoires pour les transports. Harnais, charriots, crics, broges et chaînes. S'adresser au bureau du Journal 1110

UN CHASSIS ET UN TOMBEREAU de culture, en très bon état, modèle très fort.

Une faucheuse, foin, en bon état, et un magnifique rouleau en tôle, état neuf, largeur 2 mètres. On peut visiter. Prix modérés. Vente en confiance, cause sortie de ferme. BELLEVILLE, bois Mison, par MENETCU-COUTURE (Cher). 1111

PERSONNEL

On demande MENAGE cuisinier et valet de chambre Bons gages. S'adresser au bureau du Journal 999

TRES BON VENDEUR pour le rayon de lainages. AUX FABRIQUES FRANÇAISES, à NEVERS. 1174

ON EST ACRETEURS braves propres et sèches de charbons de bois cuits en foyers. Faire offres à Messieurs ROGNEAU Frères à Montcaumon-Les-Mines. 538

Important compagnie d'assurances contre tous risques, demandé AGENTS GENERAUX A Nevers, Cosne, Moulins. S'adresser au bureau du Journal. 1109

Atelier de réparations machines agricoles demandé OUVRIERS AJUSTEURS ET FORGERONS et un apprenti. Ecrire au bureau du Journal 993

A VENDRE ENVIRON 150 METRES CUBES DE CHENES EN GRUME En forêt du Bouillon sur wagon gare Diep. S'adresser au garde NARCY, au Bouillon, par Monceaux-Comblé (Nièvre). 5453

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

MAUGUIN, châteaun de la Barre, Ouzouer-sur-Trézée (Loiret). 1095

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

TRES BON VENDEUR pour le rayon de lainages. AUX FABRIQUES FRANÇAISES, à NEVERS. 1174

ON EST ACRETEURS braves propres et sèches de charbons de bois cuits en foyers. Faire offres à Messieurs ROGNEAU Frères à Montcaumon-Les-Mines. 538

Important compagnie d'assurances contre tous risques, demandé AGENTS GENERAUX A Nevers, Cosne, Moulins. S'adresser au bureau du Journal. 1109

Atelier de réparations machines agricoles demandé OUVRIERS AJUSTEURS ET FORGERONS et un apprenti. Ecrire au bureau du Journal 993

A VENDRE ENVIRON 150 METRES CUBES DE CHENES EN GRUME En forêt du Bouillon sur wagon gare Diep. S'adresser au garde NARCY, au Bouillon, par Monceaux-Comblé (Nièvre). 5453

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

MAUGUIN, châteaun de la Barre, Ouzouer-sur-Trézée (Loiret). 1095

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Se quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. Faniens Parfums (service C), Monaco. 4518

Asthmatiques Bronchiteux, Catarrheux... Sirop des Vosges CAZÉ. Qu'attendez-vous pour ne plus souffrir? Asthmatiques, vous vous réveillez brusquement toutes les nuits, la poitrine serrée comme dans un étou. Vous étouffez, vos bronches sifflent, vous êtes obligé de vous lever et vous essayez de toutes les positions pour mieux respirer...

HERNIEUX. C'est parce que la hernie est une infirmité SÉRIEUSE. QUIL FAUT porter un appareil SÉRIEUX. N'accordez donc votre confiance qu'à un SPECIALISTE qui la mérite; exigez des preuves, des garanties. Renseignez-vous! Et alors vous apprendrez que dans toute la Région du Centre Les Etablissements TEILLET-GILBERT 7, rue Saint-Etienne, 7 (près la place Guy-Coguille, NEVERS) SONT SEULS BANDAGISTES SPECIALISTES...

Tracteur FORDSON. Le plus léger, le plus puissant, le plus maniable. Démonstration sur Demande. G. DE RIBOU 30 rue Vauban, NEVERS - Téléph. 4-53

ATELIERS PONCEAU SAINT-BENIN-D'AZY (Nièvre). Livrable desuite VOITURES A BESTIAUX VOITURES EQUARRISSAGE Essieux coudés BOIS SECS DEBITES TOUTES DIMENSION

Entreprise tous Transports. Par camions automobiles 6 tonnes. Louis GUILLEMINOT, à Aunay-en-Bazois (Nièvre). 1118. La cidrerie de Briare fabrique sa nombreuse clientèle qu'elle est actuellement vendue d'excellente cidre par jus, également à sa disposition des marcs vieux, nouveaux, thums et apéritifs, à des prix modérés. 4549

CONSTRUCTIONS METALLIQUES Serrurerie d'Art E. CORGET & Co, Constructeur 1, Place St-Laurent - NEVERS Grilles et Portes en fer forgé et fer creux Devis sur demande - Téléphone 4-71

PRODUITS METALLURGIQUES François HUET 2, Rue des Cordeliers, BOURGES, Téléph. 6 Maison principale à Tours Succursale à Sancerre (Cher) Tous produits métallurgiques concernant la construction métallique, le bâtiment, la Mécanique, articles pour maréchalerie, charbonnage, etc... Tôles ondulées pour toitures, grillages, fils, ronces. CHARBONS EN GROS

Entrepôt Agricole L. BOUZITAT LA CHARITE (Nièvre) SCORES THOMAS « AU COQ » par wagons complets et au détail ENGRAIS « NOVO » Azote - Acide phosphorique Potasse PRIX TRES AVANTAGEUX

Gros d'Equarrissage de Decize Mme Veuve THOMAS Faubourg Saint-Privé - DECIZE Entèvement rapide de tous animaux morts ou hors d'usage Paiement comptant suivant valeur FABRIQUE D'ENGRAIS Télégramme : THOMAS, Equarrissage, Decize Téléphone : 54, Decize

Tracteurs RIP 10/20 HP, avec charnue à relevage direct, pour moyennes et grandes cultures. Un seul homme suffit pour les plus durs travaux (labours, moisson, battage, etc.); puissant, léger, simple et sans danger; de construction française, touche la plus large subvention. Visibles Garage BERTIN 31, rue de Mousse, NEVERS (Nièvre) tél. 3-01. (4)

Plantes Vertes & Fleuries Fleurs de Nice Sont toujours en abondance chez CHEVALIER Horticulteur 1, rue de Mousse - 4, Place Prés-Wilson Téléphone 4-22 EXPEDITION et LIVRAISON IMMEDIATE

Pépinières Desfosse-Maunay LA CHARTE (Nièvre) TOUS VEGETAUX DE PLEIN AIR ARBRES FRUITIERS, FORESTIERS et ORNEMENT ARBUSTES - ROSIERS PLANTS POUR BOISEMENTS et CLOTURES Catalogue franco sur demande

BANQUE NIVERNAISE DE CRÉDIT SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT AU PETIT COMMERCE ET A LA PETITE INDUSTRIE 1, Place de l'Hotel-de-Ville, NEVERS LES MEILLEURES CONDITIONS d'Escompte et de Recouvrements TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Automobiles A. CITROEN 5 H.P. éclairage et démarrage électrique, 2 places, 100 kilos de bagages, 5 litres d'essence aux 100 kilomètres. Prix : 8.500 fr. 10 H.P., éclairage et démarrage électrique, torpédo 4 et 5 places, conduites intérieures, 3 et 4 places. Camionnettes et livraisons 300 et 500 kilos. Prix : 13.000 à 18.000 fr. S'adresser Garage BERTIN 31, rue de Mousse, NEVERS (Nièvre) Téléphone : 3-04

COTE D'AZUR 8 à 15 jours, voy. accomp. Marseille, Toulon, Nice Cannes, Monte-Carlo, Menton, Dep. 8 et 22 janv. Voy., hôt., pourb., 475 Francs. Prog. LANDRY-BALL LY NEVERS - Tel. 40 DEVIS POUR VOYAGES INDIVIDUELS Baume Tue-Nerf Miriga Guérison inflexible INSTANTANÉE, radicale des MAUX DE DENTS C'est la seule préparation guérissant les Maux de dents d'un coup d'instant. PRIX : 75 c. la boîte, toutes pharmacies. Envoi par contre 25 fr. adressés à : P. GIRAUD, Ph., 125, Grande Rue, LYON-OUILLINS. BERNAMONT, Déposit., 7, rue du Commerce, Nevers

Avec la Cameline Peinture laquée Vous obtenez Un beau brillant LAVABLE INALTÉRABLE RÉSISTANT S'emploie facilement sur : Bois - Plâtre Ciment - Métal, etc. Usine à LA CHARTE (Nièvre) En vente dans les Maisons de Couleurs et Drogueries